

LE CAILLEU

n° 22 • JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2013

Pour le bien être de tous

L'utilisation d'engins à moteur (bricolage, jardinage) est toléré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h.

Dates à retenir

Samedi 13 juillet : repas de quartier du village bas, au stade.

Dimanche 14 juillet : Tournoi pétanque organisé par le tennis club d'Arçon, en doublettes formées. Programme de la journée : Inscription dès 13h30 sur place. Buvette et repas en soirée sous chapiteau à partir de 19h. Remise des récompenses vers 20 heures. Annulation en cas de mauvais temps.

Jeudi 15 août : fête du village organisée par l'ASA (Détail du programme de la journée ci-contre).

Dimanche 1^{er} septembre au chalet de la Musique : fête traditionnelle de la « Perce-Oreille » avec office religieux à 10 heures et de nombreuses attractions au cours de la journée.

Dans le cadre de cette fête, les samedis précédents, 24 et 31 août, bal avec les SNAILS.

Mardi 3 septembre 2013 : jour de la rentrée scolaire 2013/2014.

Samedi 7 septembre : vente aux enchères publiques (Ex Maison Girardet Vins, 2 rue du Général Marguet).

Samedi 28 et dimanche 29 septembre, championnat de France de Biathlon-Été, sur le stade Florence Baverel à Arçon en prémices des sélections aux jeux olympiques de Sotchi.

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

Gymnastique

L'année de gymnastique est terminée. Les Cailleuses ont fait preuve d'un bon dynamisme. Nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Les cours ont lieu tous les lundis soirs de 20h15 à 21h15. Ils constituent à maintenir un bien-être corporel : échauffement, étirements, stretching, abdos-fessiers, step, relaxation sur fond musical. En fin de saison des marches sont organisées. Bonnes vacances à toutes et à tous.

Contact Monique Girardet 03 81 39 31 61



De jeunes invités

au conseil municipal

Les élèves en classe de CM1 et CM2 ont assisté, accompagnés de leur instituteur Jean-François Chambelland, au conseil municipal du 16 mai dernier. Cet exercice pratique leur était proposé afin d'illustrer de manière concrète l'enseignement dispensé en classe dans le cadre de l'instruction civique. Notons que dix d'entre eux quittent notre commune à la rentrée prochaine pour rejoindre le collège. Nous leur souhaitons un plein succès, et dans l'attente, bonnes vacances à tous.

Fabrice Pérignon

La fête du village
Programmation de la
journée du 15 août 2013

Sous chapiteau

10h30 : messe avec trompettiste

11h30 : apéritif concert avec la Perce-Oreille

12h00 : début des repas

12h00 : début de la guinguette avec Christian Roy et le petit Mailly

17h00 : guinguette avec Pierre-Alain Krummenacher

22h00 : bal populaire au stade des îles avec Music Anim

Sur le stade

Durant l'après-midi, différents spectacles équestres, tours de poney et structure gonflable offerts aux enfants, vente de barbe à papa et glace, tombolas...

Effectif scolaire

	2011/12	2012/13	2013/14
PS	14	15	6
MS	7	11	16
	21	26	-4
GS	19	8	11
CP	7	17	11
	26	25	-3
CE1	8	9	16
CE2	11	8	9
	19	17	+8
CM1	10	10	11
CM2	16	10	11
	26	20	+2
Total	92	88	+3

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Vente aux enchères publiques

Samedi 7 septembre 2013, vente aux enchères publiques (ex maison Girardet vins) 2 rue du général Marguet à Arçon : articles de cave et de brasserie, bibelots, mobilier, objets de décoration...

Bernard Laithier

État civil 2013

Naissances

Rien à signaler ce trimestre, sinon un oubli que nous corrigeons en présentant nos excuses aux heureux parents de

Sarah Henriët née le 28 décembre 2012 à Pontarlier, fille de Fabien et de Prouteau Aurélie

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21
mairie.arcon@gmail.com

IMPRIM'VERT®

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

Mon propos va cibler des travaux sur la commune, qu'ils aient été effectués où qu'ils soient en cours.

Le chemin des côtes, voie piétonne qui relie le village bas au village haut, a connu une dégradation importante à la suite des deux derniers hivers. Dès la réception des travaux nous avons émis des réserves suite à certaines prémisses qui ne laissaient rien augurer de bon.

Après quelques tergiversations entre le fournisseur des pierres qui mettait en cause le poseur, et ce dernier qui attribuait les dégradations à la qualité des matériaux fournis, nous avons organisé le 5 juin dernier une réunion avec l'ensemble des parties (mairie, maître d'œuvre, poseur et fournisseur des pierres) avant d'engager des poursuites. Il en est ressorti que le fournisseur des pierres reconnaissait avoir connu des désagréments identiques avec ces mêmes pierres posées sur d'autres chantiers.

Il s'engageait, par écrit à refaire l'ensemble du chantier avant le 30 octobre prochain, à ses frais exclusifs. Affaire à suivre.

S'agissant des travaux en cours engagés par le Conseil général sur le pont d'Arçon, depuis mi-juin, nous nous orientons à présent vers une fermeture totale de la circulation automobile du 22 juillet au 30 août (et non plus du 1^{er} août au 15 septembre). Je rappelle que pendant la durée totale des travaux, la circulation des piétons sera maintenue.

Il me reste à vous souhaiter à tous d'agréables vacances, si possible bien ensoleillées, où que vous soyez.

Inauguration de la voie du train

L'ancienne voie ferrée passant à Arçon transformée dans un premier temps en voie piétonne reliant sur une vingtaine de kilomètres Pontarlier à Gilley, goudronnée jusqu'à Arçon, a connu ce printemps une nouvelle évolution. Le Conseil général qui a la charge de son entretien a fait procéder à son enrobage jusqu'à Gilley, dans le cadre de son schéma directeur des aménagements et développements des itinéraires cyclables.

L'inauguration de ces derniers travaux a eu lieu à Arçon le 29 juin dernier en présence d'un vice-président du Conseil général, du Conseiller général du canton, du Président de la Communauté de communes, des maires et élus du canton de Montbenoit et de communes voisines, ainsi que de la population locale qui était cordialement invitée.

Vous avez pu assister à l'implication de vos élus qui, tant bien que mal, en empruntant cette voie rénovée, ont relié Maisons du Bois à bicyclette avant de revenir sur Arçon où un verre de l'amitié était partagé avec les nombreux assistants malgré un temps exécrable, sous l'aubade donnée par notre fanfare « La Perce-Oreille »

Bernard Laithier



La commune fête les 90 ans de Léone Maugain

Le 12 mai dernier, nous avons fêté en mairie le 90^{ème} anniversaire d'une Cailleuse qui se partage entre son village natal et Montbéliard ; il s'agit de Léone

Maugain épouse Giquel. Née à Arçon le 1^{er} mai 1923 au village bas, Léone, bien que demeurant à Montbéliard, passe régulièrement ses quartiers d'été à

Arçon, rue des Côtes, et ne manque pas les manifestations de son village. Après que le maire ait évoqué sa longue et exemplaire existence et lui ait remis un arbre généalogique lui permettant de découvrir ses ancêtres jusqu'en 1600 sur le village d'Arçon, en compagnie d'une délégation du conseil municipal et de la famille de la récipiendaire, nous avons partagé le verre de l'amitié. Rendez-vous a été pris pour l'étape suivante, le cap des 95 ans.

Bernard Laithier



Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Fermeture le mercredi après-midi.
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie Maisons-du-Bois

Lièvreumont Horaires été jusqu'au 30 septembre : lundi et mercredi de 16h à 19h - Samedi de 9h à 12h
Tél. 03 81 46 27 00

Travaux engagés au cours de l'année 2013

Un certain nombre de travaux ont été prévus cette année et seront engagés avec quelque retard imputable à des conditions météorologiques déplorables.

Ils vont débiter, si ce n'est déjà fait pour certains au moment où vous lirez ces lignes.

1/ La réfection de la toiture arrière de l'église

Son étude avait été envisagée en début d'année mais les circonstances ont précipité les choses, une fuite importante s'étant déclarée.

Les travaux seront effectués courant juillet 2013 (Coût : 28 218 € ttc)

2/ Démolition d'un appentis au presbytère

A l'occasion des travaux précités et pour permettre l'accès à la toiture, nous avons démoli un appentis dépendant du presbytère. (Coût : 1 890 € ttc).

3/ Réfections à l'école :

Le pignon nord-ouest correspondant à la classe de M. Chambelland, donnant sur la rue, va faire l'objet d'une protection en tôle afin d'empêcher les infiltrations d'eau qui se produisent à cet endroit.

Nous protégerons de la même façon la façade ouest de l'école maternelle qui commence à être marquée par les intempéries. Les travaux seront effectués au cours des grandes vacances. (Coût total : 3 216 €).

4/ Réfection du chéneau de la mairie

A l'angle de la mairie faisant face au monument aux Morts, la descente des eaux fluviales s'est désolidarisée du chéneau. La réfection sera conduite cet été. (Coût des travaux : 281 €).

5/ Le fauchage des talus

Il aura lieu dans la première quinzaine du mois de juillet. Nous avons attendu que les foins soient avancés pour n'avoir à faire cette opération qu'une seule fois dans l'année. (Coût : 1 239 €).

Dès que ce sera fait, le long de la voie communale n°1 qui relie, après la commune de Vuillecin, la N 57 à la Chaux d'Arçon, les fossés en partie comblés seront dégagés (Coût : 2 906 €).

6/ Le bouchage des trous sur la chaussée

Le marché a été passé, nous sommes dans l'attente de son exécution. Une fois les travaux effectués, nous procéderons au marquage au sol. (Coût : 8 217 €).

7/ La réfection de voiries

S'agissant de la réfection de la voirie, nous avons l'habitude de prévoir et d'effectuer une réfection par an. Exceptionnellement cette année il n'y en aura pas ; en effet la subvention de l'État qui s'élève à 20% du montant des travaux n'a pas été accordée (l'enveloppe globale dédiée à ces réfections de voirie a été divisée par deux). Par ailleurs si nous commençons les travaux, nous perdions tout droit à subvention. Nous attendrons donc l'année prochaine.

Bernard Laithier



La fête de la musique

Comme il est de tradition, notre fanfare « La Perce-Oreille » s'est produite en soirée sur la place de la mairie par des conditions météorologiques idéales. Son concert d'une bonne heure a régalé le trop maigre public, eu égard à la qualité de la prestation et a fait passer un bien agréable moment aux présents qui ont pu découvrir les jeunes pousses prêtes à prendre le relais de leurs aînés. Félicitations à tous et au plaisir de vous entendre à nouveau pour la fête du village.

Bernard Laithier

Transport scolaire

Nous évoquions, dans notre précédent bulletin, la suppression progressive de la participation financière du Conseil général du Doubs au coût du transport scolaire méridien.

Après en avoir délibéré, la commune prendra à sa charge 50% de ce coût pour la seule rentrée 2013/14 (soit 3792 €).

Notez que le ramassage du matin et du soir reste entièrement à la charge du Département et qu'il n'est pas remis en cause. Nous avons encore cette chance d'avoir un Département qui finance le transport, cela n'est pas la règle nationale, il suffit de regarder dans les départements voisins.

Pour les prochaines rentrées de 2014/15 et de 2015/16, la commune devra se prononcer sur une prise en charge respectivement de 75% du coût, puis de sa totalité (coût total estimé 7583€). Ces décisions n'ont pas encore été débattues car le dossier du transport méridien doit être traité en lien avec les décisions de réforme des rythmes scolaires prévues à la rentrée 2014/15, et le budget global de fonctionnement de notre accueil périscolaire. Notre objectif est de régler toutes ces questions au moment du budget 2014, soit d'ici le mois de mars.

Concernant le périscolaire, un comité de pilotage composé d'élus, de représentants de parents d'élèves, et Familles rurales, vient d'être créé afin d'échanger et de faire des propositions sur son fonctionnement (accueil, activités, repas, encadrement...)

En effet, le cadre du périscolaire dépasse celui de notre commune car il faut intégrer dans ce dossier le fait que nous accueillons des enfants d'autres communes lors des vacances scolaires, et cela engendre des calculs de répartitions des frais d'accueil entre les communes.

Fabrice Pérignon

Le club de l'Amitié

A l'appel du Club de l'Amitié d'Arçon, auquel se sont joints ceux de Lièvremont, Montbenoit, La Longeville et La Chaux, nos anciens ont passé la journée du 18 juin à Gruyère en Suisse.

Après la visite de la fabrique de fromage, un succulent déjeuner, la visite du château et enfin l'approvisionnement en chocolat chez Nestlé, il fallait songer au retour dans nos contrées respectives. Les 61 participants à ce voyage, comblés, parlent déjà du suivant.

Gérard Rognon



Repas de quartier

La Chaux d'Arçon La saison des repas de quartier a débuté comme à l'accoutumée par celui de La Chaux d'Arçon, le 8 juin dernier. Une soixantaine de personnes rassemblées au « Clair Soleil », étaient invitées à partager le repas de midi. Entrées et desserts avaient été confectionnés par les participants, tandis que le plat de résistance, un barbecue, était à charge des G.O. (gentils organisateurs). En début de soirée, l'essentiel des convives se rendait chez Stéphane et Marielle Mougin pour prendre l'apéritif, avant, pour les plus valeureux, de se retrouver pour partager le repas du soir.

Une bien agréable journée qu'un bref orage n'a pas perturbé le moins du monde, tant ces moments de partage étaient appréciés de tous.

Merci encore aux organisateurs : M et M^{me} Franck Gagelin, M. et M^{me} Daniel Olivier, M. et M^{me} Jean-Michel Pujol ainsi que M. et M^{me} Michel Henriot dont le sous-sol de la résidence a servi de garde-manger, et... à l'année prochaine.

Bernard Laithier

Rue du Général Marguet

Les habitants des rues du Général Marguet et des Ecoliers ont accueilli, samedi 29 juin, leurs nouveaux voisins, Samuel et Fanny Journot ainsi que Florence et ses filles, à l'occasion de l'habituelle fête des voisins. Bienvenue à eux.



Léon DUFFET